



Comité Départemental de Spéléologie de l'Hérault (CDS 34)

Maison Départementale des Sports. 200, avenue du Père Soulas.
34094 Montpellier cedex 5

CR de la réunion du CDS du 05 10 05

Présents : J. Clauzon, G. Cazes, I. Jarriges, F. Dedieu, P. Brunet, D. Laures, P. Géa, JM. Salmon, T. Legavre

A la fin du mois de septembre, CV Leynaud a envoyé au CDS une lettre concernant sa démission du poste de Président mais aussi du comité directeur du CDS34. Conformément à l'article 16 du CDS34 et à l'unanimité du comité, la direction du CDS sera assurée par le vis président, J. Clauzon, jusqu'à la prochaine AG. Au cours de celle-ci, il sera proposé de pourvoir les postes vacants du comité directeur et un nouveau président sera élu pour la fin du mandat du CDS 2004/2008.

Grand site de ST Guilhem : le CDS est représenté par G. Cazes qui va régulièrement aux réunions du comité grand site. Quand Gérard ou un membre du CDS ne pourront se rendre à l'une de ces réunions, il est suggéré qu'un représentant d'un club voisin du site soit convié pour représenter les spéléo.

Grand site de Navacelle : il concerne 3 départements et 2 régions. Là aussi G. Cazes représente le CDS34. Les CDS sont théoriquement investis dans les groupes de travail lié à l'eau et aussi au « non eau ». Le CDS, le GSG et des écologistes étaient en contact pour leur expertise sur les chauves souris (et des problèmes ...). Aucune nouvelle depuis que ce comité grand site a été mis en place.

Une demande de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO est en cours pour 18 cavités du Sud au concrétionnement exceptionnel et dont certaines sont dans l'Hérault. La fédération française de spéléo représenté par C. Tscherter et G Cazes iront aux réunions. Les CDS doivent être associés. Par ailleurs, dans le cadre du classement de Lauzinas et de Roquebleu, un comité de pilotage avait été mis en place dont le CDS fait parti. Cependant il est à noter qu'il n'y a depuis jamais eu de réunion.

Inventaire des sites de pratiques des activités de pleines natures dont la spéléo fait partie donne une image des 2800 cavités régulièrement pratiquées. G. Cazes suit le dossier pour le CDS.

Dossier de demande de fonctionnement du CDS auprès du Conseil Générale. Il semble qu'aucune demande n'ait été envoyée par le CDS pour l'année 2004/2005 (nous aurions donc perdu 2439 euros) malgré une relance du CG au travers de G. Cazes au début de cet été. Pour 2005/2006, la date limite des dépôts de dossier est le 15 octobre. T. Legavre se charge en urgence de ce dossier.

EDSH. Il y a des questionnements concernant les sorties d'initiation avec des scolaires et les facturations : ont elles été faites dans le cadre de l'EDSH ou d'un club, pour l'instant seul un établissement serait en compte. J. Clauzon se charge ce dossier. Certains encadrants bénévoles de l'EDSH aimeraient pourvoir déduire de leurs impôts les frais d'essence et de repas à défaut de pouvoir se les faire rembourser directement. Un reçu fiscal devrait être fait en ce sens.

L'inventaire du matériel et son degré d'usure sera réalisé par T. Legavre d'ici la fin de l'année. Actuellement, le matériel (16 équipements individuels c'est-à-dire 2x une initiation de 8 personnes) était prêté aux clubs pour les aider à promouvoir l'activité et à recruter de nouveaux membres. Au delà de cette activité, le comité directeur pense que le prêt n'est plus justifié mais que l'usure du matériel doit être pris en compte. La réflexion est en cours.

Commission Jeune : le CDS a reçu une demande de subvention pour 2 jeunes filles fédérées du SCM pour participer à un stage fédéral de perfectionnement qui aura lieu pendant les vacances de la Toussain. Cette demande a été accordée à concurrence de 50 euros pour chaque participante qui seront versés après réception de leur attestation de présence au stage. P. Brunet et T. Legavre se chargent de ce dossier.

Dossiers « brochage de cavité ». La fédération encourage par une subvention ce type d'action qui doit être porté par le CDS. En 2004 et en 2005, une demande pour le Banquier et une pour Barnabé ont été formulées mais il semblerait qu'aucun dossier ne soit arrivé à la fédé à ce jour. Une relance auprès des clubs demandeurs et de la fédé sera faite par T. Legavre.

JNS. Organisées cette année par le GSM, elles ont été un réel succès tant pour les participants que pour les organisateurs et encadrants (il suffit de voir le taux de participation à ces journées). Le GSM remercie à cette occasion tous les intervenants, la Région et le CDS. La location (70 euros) de l'exposition régionale qui a été présentée à ces journées sera prise en charge par le CDS. P. Brunet se charge d'envoyer au CSR la participation.

Prochaine réunion le 02 11 05 à la maison des sports de Montpellier.

Le comité directeur du CDS